

13<sup>e</sup> année  
numéro 254

10 Septembre 1937  
prix : 2 francs

# la révolution prolétarienne

---

*revue bimensuelle  
syndicaliste  
révolutionnaire*

---

DANS CE  
NUMÉRO

Ce que vaut la parole  
d'un ministre stalinien

Résultats d'une deuxième enquête  
en Espagne contre-révolutionnaire

Les écrits et les faits  
*par Victor SERGE*

L' "hymne à la production"  
*par R. LOUZON*

La suppression du congrès  
*par M. CHAMBELLAND*

---



# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste  
révolutionnaire  
(Paraissant le 10 et le 25)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES  
Trois mois ..... 10 fr.  
Six mois ..... 26 »  
Un an ..... 40 »

### EXTERIEUR

Trois mois ..... 13 fr.  
Six mois ..... 26 »  
Un an ..... 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la Rédaction et l'Adminis-  
tration à la *Révolution Prolétarienne*,  
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>)

### PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS  
DE FONDS

notre compte chèques postaux :  
*Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

## Sommaire du N° 254

(10 septembre 1937)

Ce que vaut la parole d'un ministre  
stalinien.

Résultats d'une deuxième enquête en  
Espagne contre-révolutionnaire.

Le gouvernement de la défaite : La  
trahison de Santander ..... R. L.

En Espagne : Autres nouvelles de la  
contre-révolution : Contre les col-  
lectivités. — Terreur blanche. —  
Contre l'autonomie catalane.

Ce que Staline veut détruire : La Col-  
lectivité agricole de Segorbe.

Les écrits et les faits : Cronstadt. —  
Cauchemar en U.R.S.S. — Exécu-  
tion de Mdivani, suicide de Lioub-  
tchenko ..... VICTOR SERGE

### Notes d'économie et de politique

L'« hymne à la production ». — On  
supprime un monopole pour en  
rétablir un autre ..... R. LOUZON

### La Renaissance du syndicalisme

La suppression du congrès ..... M. CHAMBELLAND  
En passant : Deux congrès. — Les  
incompatibilités remises en ques-  
tion. — Pourvoyeurs de prison.  
— Pour quand le voyage? — Sta-  
line-Napoléon.

## La Ligue Syndicaliste

*La Ligue Syndicaliste se propose :*

*De faire prédominer dans les  
syndicats l'esprit de classe sur l'es-  
prit de tendance, de secte ou de  
parti, afin de réaliser le maximum  
d'action contre le patronat et contre  
l'Etat ;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-  
tion syndicale en procédant à l'exa-  
men des problèmes pratiques et  
théoriques posés devant le mouve-  
ment ouvrier, et en préconisant la  
formation de Cercles d'études syn-  
dicales ;*

*De maintenir vivant le précepte  
de la Première Internationale,  
d'après lequel l'émancipation des  
travailleurs ne sera l'œuvre que des  
travailleurs eux-mêmes.*

*Une brochure à lire :*

## Pour la vérité sur les procès de Moscou !

**18 Questions - 18 Réponses**

Prix : 0.50

Éditée par le

COMITE POUR L'ENQUETE SUR LE PROCES  
DE MOSCOU ET POUR LA DEFENSE DE LA  
LIBERTE D'OPINION DANS LA REVOLUTION  
André Breton, Félicien Challaye, Charbit, Lu-  
cie Colliard, Maurice Dommanget, Emery, Jean  
Galtier - Boissière, Goudchaux - Brunschvicg,  
Jean Giono, Daniel Guérin, Andrée Limbour,  
Marcel Martinet, Georges Michon, Pierre Mo-  
natte, Magdeleine Paz, André Philipp, Marthe  
Pichorel, Georges Pioch, Henry Poulaille, Ros-  
mer, Victor-Serge, Wullens.

Secrétaire : Andrée Limbour.

11, rue Jean Leclair — Paris (17<sup>e</sup>)

Chèques-postaux : Paris 163-512

En vente à la « *Révolution Prolétarienne* », 54, rue du Château-d'Eau, Paris X<sup>e</sup>  
Chèques postaux : 734.99



# Ce que vaut la parole d'un ministre stalinien

**“ Je peux vous assurer qu'aucun des détenus n'a souffert aucune égratignure ni mauvais traitement, ni aucune autre pression que celle de sa propre conscience.”**

Telle est l'assurance donnée par M. Irujo, ministre de la Justice du Cabinet Negrin-Staline, à l'avocat de Nin, le 7 juillet, à la suite de la démarche de la première délégation.

Moins d'un mois après, le même ministre devait avouer, que Nin avait... « disparu ».

\*  
\*\*

*Fac-similé de la lettre ministérielle*

J. S.



*Manuel de Irujo*

EL MINISTRO DE JUSTICIA

Sr. D. Benito Pabón.  
PRESENTE.  
-----

Mi querido compañero y amigo:

Acuso recibo gustoso de la documentación que obra en mi poder de los Sres. Robert Louzón, Charles Wolf, Robert Bills y Fenner Brookway, que con esta fecha pongo en manos del Sr. Presidente del Consejo de Ministros, según deseos de sus amigos.

Puedo asegurarle que nadie de los detenidos ha sufrido un rasguño, ni un maltrato, ni otra presión que la de su propia conciencia.

Valencia 7 Julio 1937.

# Résultats

## d'une deuxième enquête

Une deuxième délégation internationale, envoyée par le Comité de défense des révolutionnaires antifascistes en Espagne, et composée de : James Maxton, membre de la Chambre des Communes, président de l'Independent Labour Party; André Weil-Curiel, avocat à la Cour de Paris, membre du Bureau du Comité d'action socialiste pour l'Espagne, rédacteur en chef de l'« Espagne Socialiste »; Yves Lévy, journaliste; Pierre Foucaud, journaliste, membre du Conseil national du Parti Frontiste, délégué au Bureau du Front populaire de la région parisienne, s'est rendue en Espagne pour s'informer sur les persécutions frappant les révolutionnaires du POUM, de la CNT-FAI et de la gauche socialiste.

Voici des extraits de son compte rendu :

### La « disparition » de Nin

La thèse des ministres espagnols sur l'affaire Nin est que le secrétaire du POUM aurait été enlevé par des éléments inconnus et qu'il serait encore vivant dans un lieu inconnu.

Les versions présentées par divers ministres sur la disparition de Nin sans être concordantes paraissent cependant ne pas s'éloigner de ce qu'on vient de dire.

MM. Irujo, Zugazagoitia et Prieto ont beaucoup insisté sur le fait qu'il ne fallait pas penser que le gouvernement avait intérêt à faire disparaître Nin; qu'au contraire cette affaire le gênait considérablement, qu'il mettrait tout en œuvre pour le retrouver.

M. Irujo affirma textuellement : « Nin n'a jamais été dans une prison du gouvernement... Nin n'a jamais foulé du pied une prison de l'Etat ». Il a disparu dans une « maison particulière qui n'était pas une prison »; c'était, dit M. Irujo, « une villa, un hôtel particulier entouré d'un jardin et situé à Alcalá de Henares, un hôtel vide que la police occupa spécialement pour y mettre Nin. » Il en aurait été enlevé, dit M. Irujo, « par des fascistes, hypothèse qui ne paraît pas vraisemblable, ou par des éléments de la Colonne Internationale, hypothèse qui le serait beaucoup plus. »

M. Irujo affirma qu'une instruction serait ouverte pour l'enlèvement de Nin et que les ravisseurs seraient jugés pour crime de haute trahison « quand bien même Nin serait condamné à mort pour rébellion ». Plusieurs ministres, dit-il, déposeront dans cette affaire. On ira chercher les responsables aussi haut qu'il le faudra.

M. Irujo se plaint que la police se soit rendue quasi indépendante et que des éléments étrangers puissent avoir le contrôle réel. Il se plaint de l'influence du parti communiste sur la police.

Il affirme enfin que des recherches sont engagées par des éléments choisis et qui travaillent en dehors de la police régulière, afin de retrouver Nin.

Jusqu'à la semaine dernière, dit-il, il avait

l'impression que Nin vivait et que ses gardiens veillaient sur sa vie et sur sa santé. Cette impression est le seul élément que l'enquête lui ait apporté. Un membre de la délégation demande au ministre les raisons de cette impression. Le ministre répond alors qu'il n'a pu avoir de renseignements de l'homme de confiance qu'il a envoyé à Madrid, que par téléphone, et qu'il n'a pu approfondir les choses étant donné le peu de secret des conversations téléphoniques.

La délégation montre au ministre l'information de l'agence « Espagne », seule information envoyée à l'étranger sur la disparition de Nin et selon laquelle il se serait évadé. Le ministre déclara cette information complètement fautive. Son communiqué sur cette affaire disait « disparition », et il n'a jamais cru à la possibilité d'une évasion.

M. Zugazagoitia, ministre de l'Intérieur, affirme qu'il est inexact que Nin n'ait pas été dans les prisons de l'Etat. Une maison où s'installent des policiers officiels, devient, dit-il, un local officiel. Le ministre se plaint très vivement de la police, composée, dit-il, d'éléments recrutés en hâte depuis le 19 juillet, éléments venus de partis où on leur enseignait le mépris de la police, chargés de passions politiques, et comprenant jusqu'à un bon nombre d'analphabètes.

La disparition de Nin s'est produite contre la volonté du gouvernement. M. Zugazagoitia a d'abord cru qu'elle était l'œuvre des communistes; il croit à présent qu'elle est l'œuvre d'éléments qui auraient eu intérêt à créer des difficultés au gouvernement. Il ajoute d'ailleurs qu'il a le plus vif désir de parvenir à démontrer que les communistes ne sont pour rien dans cette affaire, car, dit-il, il lui faut reconnaître que ce serait très pénible politiquement de découvrir que ce sont eux qui ont commis le rapt. Il affirme cependant que cette considération n'influe en rien sur son opinion, que son impression est tout à fait indépendante des avantages politiques de cette thèse. Un membre de la délégation dit alors que les propos du ministre donnent à l'affaire un aspect tout à fait nouveau, qu'il est nécessaire, pour convaincre la délégation, que le ministre dise sur quoi il fonde son impression. Le ministre se retranche alors sur le secret des recherches menées par une équipe spéciale de policiers et reproche à la délégation d'être venue avec le préjugé que les communistes ont enlevé Nin et de ne pas vouloir abandonner ce préjugé. Un membre de la délégation affirme que celle-ci n'a aucun préjugé sur cette affaire et demande la permission de poser quelques questions précises au ministre; le ministre se déclare prêt à répondre. Il reconnaît qu'il est exact que Nin ait été arrêté séparément, il est exact qu'il ait été emmené isolément et sous escorte spéciale de Barcelone à Valence, de Valence à Madrid et de Madrid à Alcalá de Henares, qu'il est exact

qu'il ait été gardé dans chacune de ces villes dans des locaux spéciaux et, à Alcalá de Henares, dans une villa abandonnée depuis plusieurs mois et qui n'a été occupée par la police que pour y garder Nin; qu'il est exact enfin que l'hypothèse de l'évasion ne peut être envisagée. Le membre de la délégation demande alors à M. Zugazagoitia s'il pense que Nin ait pu être enlevé sans qu'il y ait eu lutte entre les ravisseurs et les policiers qui gardaient Nin. Le ministre s'écrie alors avec véhémence qu'on ne peut de la sorte soumettre un ministre à un véritable interrogatoire. Le membre de la délégation s'excuse de l'audace de ses questions, et la délégation prend congé du ministre après que celui-ci a réaffirmé son sentiment que Nin est vivant, qu'on le retrouvera et qu'il désire vivement pouvoir le présenter à ses amis comme preuve vivante de la thèse qu'il a soutenue. Il ajoute qu'il faut mener l'enquête avec une *extrême lenteur* car, si l'on précipitait les choses, on risquerait de ne retrouver qu'un cadavre.

M. Prieto a affirmé à la délégation que le gouvernement est absolument étranger à la disparition de Nin et fait tous ses efforts pour le retrouver; il insiste sur l'attitude des ministres communistes qui demandent que les recherches soient poussées à fond; ils disent que la disparition de Nin sert à faire campagne contre le parti communiste, qu'ils sont donc les plus intéressés à voir retrouver Nin, que la disparition de Nin est une *proucation* du type le plus classique.

M. Prat Garcia commence par se plaindre de la police, et excuser le gouvernement sur la nécessité où il s'est trouvé de la reformer trop rapidement après le 19 juillet. Le gouvernement, dit-il, ne peut être tenu pour responsable des excès de pouvoir d'une police improvisée. On ne peut dire si Nin est mort ou s'il vit. *S'il vit, il peut se trouver, soit dans une ambassade, soit dans un lieu qui ne jouisse point de la protection diplomatique.* Dans le premier cas, il serait extrêmement difficile de le découvrir. Le gouvernement, absolument étranger à sa disparition, mettra tout en œuvre pour le retrouver.

Des paroles des ministres, il semble qu'il faille essentiellement retenir ce qui suit :

1. — L'emportement de M. Irujo contre les communistes et l'hypothèse « vraisemblable » sur l'enlèvement de Nin par des éléments des colonnes internationales; l'hypothèse de M. Prat Garcia concernant la détention de Nin dans une ambassade (il n'y a pas d'ambassade allemande; la seule ambassade concevable est celle de l'U.R.S.S.); le refus de M. Zugazagoitia de répondre à un « interrogatoire »; la réserve relative de M. Prieto qui a laissé entendre que les communistes s'élèvent contre la version du rapt par des éléments communistes, mais qui ne s'est pas engagé personnellement dans ce sens.

2. — Aucun élément concret ne permet d'affirmer que Nin soit encore vivant. MM. Irujo et Zugazagoitia affirment qu'il doit vivre encore. M. Prat Garcia est moins affirmatif. Les affirmations des deux premiers ne paraissent reposer sur aucune base sérieuse. *Mais il semble qu'on cherche à donner à l'opinion l'impression que Nin est vivant pour gagner du temps, et probablement pour obtenir qu'on ne se serve pas de la disparition de Nin pour créer*

*une atmosphère d'émotion avant le très prochain procès du POUM.*

### Le procès du POUM

Au moment où la délégation partait pour l'Espagne, les faits connus d'elle étaient en résumé les suivants : les dirigeants du POUM avaient été arrêtés par la police de Madrid sous l'inculpation d'espionnage, de collaboration avec Franco. La principale base de l'accusation semblait être un document (la carte millimétrée) découvert à Madrid chez un phalangiste du nom de Golfin, document qui était, selon la thèse de la police madrilène, un message à Franco où Nin, désigné par son initiale, était signalé comme un de ses agents les plus actifs en territoire républicain. Cette affaire d'espionnage de Madrid avait amené, à Madrid, l'arrestation de 103 fascistes, dont Golfin; le POUM pouvait en outre être accusé d'avoir organisé les événements de la première semaine de mai par accord avec Franco.

La délégation apprit dès son arrivée à Valence que Golfin, interrogé par la police, avait reconnu que la carte de Madrid avec indication des batteries anti-aériennes et autres systèmes de défense avait été sa propriété, mais qu'il aurait nié qu'il se fût trouvé une inscription à l'encre sympathique au dos de cette carte lorsque la police s'en était emparée.

L'avocat Pabon apprit à la délégation qu'un juge spécial allait être nommé le jour même pour instruire l'affaire, que son rapport serait remis dans quelques jours (il fut en effet terminé le 23 août) et que lui, Pabon, aurait alors communication du dossier et demanderait un délai de 15 à 20 jours pour faire faire les enquêtes et contre-enquêtes qui lui paraîtraient indispensables.

M. Irujo, ministre de la justice, affirme qu'il y aura, en dehors du procès contre les ravisseurs de Nin, deux procès bien distincts : celui de Madrid, pour espionnage, avec les 103 fascistes, y compris Golfin, dont le cas avait été lié, par la police, à celui des dirigeants du POUM; celui des dirigeants du POUM, pour les journées de mai de Barcelone.

M. Irujo déclare que les dirigeants du POUM interrogés par la police, s'ils étaient des espions, l'ont nié, interrogé s'ils étaient responsables des journées de mai, ont dit oui. Il parle de la gravité des événements de mai, dit qu'il faut une sanction à de tels faits, mais ajoute qu'il a l'intention de proposer au conseil des ministres un projet d'amnistie pour les délits politiques et sociaux précisant que seuls seraient exclus la trahison et l'espionnage. « L'extrême droite, dit-il, s'opposera probablement à ce projet ». Il précise aussitôt que l'extrême droite ce sont les communistes, le président du conseil formant le centre du cabinet et lui-même, en tant que libéral, la gauche. Si le tribunal prononçait des condamnations à mort, interviendrait une mesure de grâce, commuant ces peines en réclusion perpétuelle, l'amnistie survient ensuite.

Répondant à des questions, le ministre précise que si certains membres du POUM étaient convaincus d'espionnage, ils seraient jugés dans les deux procès (espionnage et journées de mai), mais que la distinction des deux procès subsisterait; il ajoute qu'il n'y a d'ailleurs

*aucune preuve d'espionnage contre aucun dirigeant du POUM, et en particulier, que le document N. est sans valeur.*

*Un membre de la délégation demandant s'il sera possible à des observateurs étrangers d'assister au procès, le ministre affirme avec force que le procès sera public, puisqu'il ne s'agit pas d'espionnage.* Le membre de la délégation imagine cependant le cas où le document N., par exemple, serait malgré tout retenu. *Le ministre répond énergiquement que la question ne peut être posée, que le procès sera fait pour les journées de mai, et public; que, quoiqu'il n'ait qu'à laisser la justice suivre son cours sans intervenir, on peut bien penser que toutes les pièces ont passé entre ses mains et qu'il n'a pas négligé d'en prendre connaissance.* Il souligne lui-même qu'il a eu déjà l'occasion d'affirmer plus de dix fois au cours de cette entrevue qu'il n'est plus question d'accuser d'espionnage aucun des dirigeants du POUM. *Le POUM répondra, dit-il, de « son geste révolutionnaire contre la république ».*

Un membre de la délégation pose la question des responsabilités extérieures au POUM dans les événements de la première semaine de mai. Le ministre répond qu'il entend que les événements de mai doivent être sanctionnés, mais qu'il lui semble que, dans une affaire où tant de gens ont participé, un sentiment d'humanité conseille de ne traduire en justice que les principaux responsables, et que, par ailleurs, les lois espagnoles autorisent à juger individuellement ou par petits groupes les personnes impliquées dans des affaires de ce genre, et qu'il en a été ainsi en de nombreuses occasions, notamment en 1933 et en 1934.

Le ministre termine en proclamant que la justice espagnole est indépendante de toute pression politique.

M. Ortega y Gasset a reçu les camarades Maxton et Weil-Curiel; il leur a exprimé toute l'estime qu'il avait pour les dirigeants du POUM; c'est dire qu'il était fort éloigné d'admettre qu'ils fussent des espions fascistes.

M. Zugazagoitia ne pense pas qu'il lui convienne de parler du procès du POUM. Il est ministre de l'intérieur et non de la justice. Il se borne à dire à la délégation qu'il a avant tout recommandé au juge nommé sur sa proposition de ne se prononcer que d'après sa conscience.

M. Prieto dit qu'il ne pense pas que les dirigeants du POUM soient des espions; il s'élève contre les événements de mai qui ont été, dit-il, organisés par le POUM; il dit que cela ressort des articles de *La Batalla*. Le gouvernement, dit le ministre, doit se défendre contre ceux qui veulent « la révolution à tout prix alors que ce n'en est pas le moment en Espagne ». Il dit que le programme minimum que s'est assigné le gouvernement est de gagner la guerre et qu'il faut en finir avec les partis d'idéologie trop étroite, citons le POUM, la CNT, « et même les communistes », ajoute-t-il.

M. Prieto s'étend surtout sur la situation militaire de l'Espagne et sur la situation internationale. Il dit que la délégation ne représente que les pays qui ont peu fait pour aider l'Espagne, qu'elle représente des partis dont l'action est restée inefficace ou de trop peu d'efficacité, tandis que les Russes envoient les

*armes qui permettent à la république espagnole de résister à l'assaut du fascisme.*

Abandonnant les idées générales, le ministre dit que « ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'arrestation des dirigeants du POUM n'a pas été décidée par le gouvernement, que la police a procédé à ces arrestations de sa propre autorité; le ministre ne pense pas cependant qu'il faille en incriminer Ortega, qui était alors chef de la police, il rappelle à ce propos que lors de l'arrestation illégale de Rovira, Ortega lui répondit tout ignorer de l'incarcération du chef militaire du POUM. Les responsables, dit-il, se trouvent dans l'entourage du chef de la police, entourage qui avait été noyauté par des éléments communistes, « selon leurs procédés ordinaires ». Il ajoute cependant que c'est pour refus de restituer Nin qu'Ortega a été destitué.

M. Prat Garcia ne croit pas que les dirigeants du POUM soient des espions; il estime que les articles de *La Batalla* sont des preuves accablantes de la responsabilité du POUM dans les affaires de mai.

Un membre de la délégation pose des questions sur la valeur juridique des arrestations des dirigeants du POUM, mais n'a pas le loisir d'obtenir sur ce point de réponse assez précise. La délégation peut seulement noter que les explications du sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont des plus confuses sur ce point.

La visite de M. Prat Garcia fut la dernière entrevue officielle de la délégation à Valence.

Cependant l'attitude de M. Prieto, qui avait parlé avec tant d'insistance de l'aide apportée à l'Espagne par la Russie, pouvait laisser entendre que le gouvernement espagnol avait accepté en échange de cette aide militaire les compensations politiques que Moscou exigeait de lui; il pouvait sembler que les dirigeants du POUM risquaient d'être immolés sur l'autel de l'amitié soviétique. La délégation ne pouvait pourtant apercevoir encore les moyens qui permettraient de présenter honorablement ce sacrifice.

Elle ne devait pas tarder à savoir comment allait être présentée l'accusation contre les dirigeants du POUM. Elle eut, en effet, au moment où elle allait quitter Valence, communication des conclusions du rapport du juge d'instruction; entre autres griefs de valeur plus ou moins discutable, se trouvait énoncé en première ligne celui d'avoir « s'étant mis d'accord avec des individus étrangers appartenant à la Gestapo allemande, qui jusqu'à présent n'ont pas été présentés, réalisé au cours du mois de mai dernier, à Barcelone, dans le but de troubler l'action du gouvernement, des actes hostiles à celle-ci avec caractère secret ou réservé, ainsi qu'un soulèvement de type militaire ».

Il apparaît donc qu'en dépit des affirmations ministérielles les plus catégoriques, les dirigeants du POUM sont accusés d'espionnage. Les ministres, et particulièrement M. Irujo, ont-ils trompé sciemment la délégation, ou ont-ils été joués par une justice complice d'une machination policière? La délégation peut seulement dire que le ministre de la Justice semblait être d'une parfaite bonne foi.

Il faut d'ailleurs observer qu'il est très vraisemblable que l'accusation d'espionnage est très différente de celle qu'avait connue la pre-

mière délégation. La complicité des dirigeants du POUM dans l'affaire d'espionnage de Madrid était trop évidemment fondée sur les pièces forgées par la police pour pouvoir être maintenue. Il est maintenant question d'une nouvelle affaire d'espionnage, purement catalane. Qu'il s'agisse d'une odieuse machination policière, c'est ce qui ne saurait être mis en doute, et de cette machination, la délégation espère pouvoir bientôt être à même d'exposer le mécanisme en toute clarté.

#### Pour les meilleurs révolutionnaires : la prison ou la mort

...La situation de beaucoup de nos camarades emprisonnés est grave, ils sont en effet menacés d'être accusés de délits ou crimes imaginaires dont ils leur seraient souvent très difficile de se justifier. On peut considérer que le transfert à la prison de Valence de plusieurs des camarades dont les noms avaient été signalés à la délégation est un signe des plus défavorables. D'autre part le cas de notre camarade Gaston Ladmiraal paraît particulièrement grave. Le chef du département spécial d'informations de l'Etat en Catalogne (chef du service de contre-espionnage en Catalogne) a en effet appris à notre camarade Lévy que Gaston Ladmiraal avait été ou devait être très prochainement transféré à Madrid et qu'il était impliqué dans une affaire d'espionnage. Le camarade Gaston Ladmiraal, membre du parti socialiste SFIO est trop connu d'un grand nombre de militants de son parti ou d'autres partis et son activité au cours de ses séjours en Espagne est trop bien connue de ses camarades qui s'y trouvaient en même temps que lui pour qu'on ait besoin d'affirmer ici qu'une telle accusation ne peut être que le fruit d'une machination ou de l'aveuglement.

#### La voix d'un accusé

Nous donnons maintenant ci-dessous une copie des notes prises par un camarade de la délégation au cours de son entrevue avec Gorkin à la prison de Valence.

Nin se trouvait à Madrid à la Tcheka de Atocha, d'où il a été emmené à la Tcheka de Alcalá de Henares, d'où il a été enlevé; après son enlèvement on découvrit dans sa cellule des documents de la Gestapo.

Le socialiste Vasquez, commissaire général de la police de Madrid, de la bouche de qui Gorkin tient ces renseignements, demanda ces documents et reconnut qu'ils provenaient de ses propres archives où quelque policier communiste avait dû les dérober pour les placer là où ils furent trouvés. Vasquez jugea ce fait assez grave pour se rendre immédiatement à Valence afin de mettre au courant M. Zugazagoitia, ministre de l'Intérieur.

Lorsque Gorkin fut, le 31 juillet, transféré de San Anton, prison de Madrid, à la prison de Valence, l'inspecteur général des prisons de Madrid, M. Garmienda, membre du parti nationaliste basque, lui dit qu'il lui paraissait quasi certain que Nin était vivant et se trouvait à la Tcheka du Pardo.

Les policiers qui ont mené toute l'affaire Nin, de Barcelone à Alcalá de Henares se nomment Ramallo, Valentín, Rosell.

Depuis la disparition de Nin, de nombreux

camarades de la CNT ont fait des recherches sans résultat.

*Nin a été enlevé et assassiné par le commandant russe de l'Etat-major, Orloff.*

Les communistes ont répandu les versions suivantes : des agents de la Gestapo auraient enlevé cet agent trop compromettant; puis : le POUM aurait enlevé Nin pour des raisons identiques, et Nin serait à présent à Salamanque ou à l'étranger.

Le cas de Nin était particulièrement gênant pour les communistes car, en tant qu'ancien ministre, il ne pouvait être jugé que par le Tribunal des Garanties Constitutionnelles.

C'est un peu après-midi, le 16 juin, que Nin fut arrêté. A 11 heures du soir, le même jour, Gorkin fut pris à l'Institut Maurin; il y avait une vingtaine de gardes d'assaut, une vingtaine de policiers. Il fut frappé et brutalisé. Le 18 juin, Gorkin devait se présenter à 10 heures du matin au Palais de justice pour le procès de *La Batalla*. Il y avait également procès engagé par Gorkin contre ses accusateurs. C'est donc toute l'affaire actuelle qui devait être jugée au moment où fut engagée la répression.

Le 18 juin à 5 heures du matin Gorkin sort de la Jefatura menotté aux mains, avec Andrade, Bonet, Escuder, chacun dans une voiture, et accompagné de policiers, tandis qu'une cinquième voiture les suivait transportant quatre policiers étrangers de la Guépéou.

A Valence, ils sont gardés tous les quatre à la Direction générale des prisons; puis on les met à la prison. Le 23, à 5 heures de l'après-midi, on les met tous les quatre en liberté, par ordre signé d'Ortega. Gorkin a vu l'ordre portant la signature. Dès qu'ils ont passé la porte des policiers s'emparent d'eux et les emmènent à Madrid.

A 1 h. 30 de matin ils sont jetés dans un sous-sol de la brigade spéciale, sans air, sans lumière, obsédés par des suintements d'eau. Ils y restent 4 jours et 4 nuits séquestrés. Gorkin, qui avait conservé son stylographe, écrit une lettre à M. Zugazagoitia, lettre qu'il remet à un garde d'assaut qui lui paraissait montrer quelque compassion, lequel la remet à Vasquez; celui-ci apprend ainsi leur existence et le lieu de leur détention; on les transporte alors à la Tcheka d'Atocha, où ils sont mis en cellule, chacun avec des fascistes ou des mouchards. Ils protestent énergiquement et, au bout de quatre jours, on les met en deux cellules, sans promiscuité. Ils restent là 20 jours avant qu'on les interroge sans pouvoir faire de déclaration, ni avoir aucune communication avec le dehors.

Le 23 juillet ils sont, pour la première fois, et jusqu'à présent pour la dernière fois, interrogés (voir plus loin le détail de l'interrogatoire).

Ils passent ensuite une dizaine de jours à San Anton, la première prison d'Etat où ils se soient trouvés depuis leur arrestation.

C'est à 11 heures du soir qu'ils sont appelés pour être transférés à Valence. L'inspecteur des prisons leur affirme, avant le départ, qu'ils arriveront vivants; il y a cinquante gardes d'assaut pour les protéger, dont le chef les assure qu'il répond de leur vie au gouvernement par la sienne propre. Ils sont dix (les dix accusés), et l'on a joint à eux le phalangiste Golfin, ainsi qu'une espionne allemande

dont la vie importe beaucoup. Le cortège comprend une voiture avec 5 policiers staliniens, puis la voiture cellulaire, enfin le car de gardes d'assaut.

### Le véritable juge : la Guépéou stalinienne

Voici les questions posées à Gorkin et à ses coaccusés au cours de l'interrogatoire du 23 juillet :

Quelle est votre opinion sur Staline?

Quelle est votre opinion sur Trotsky?

Croyez-vous que Trotsky est plus révolutionnaire ou moins révolutionnaire que Staline?

Quelle a été votre intervention dans les journées de mai?

Quelle est votre attitude actuelle vis-à-vis de l'U.R.S.S.?

Quelle est votre attitude vis-à-vis du gouvernement actuel?

Aviez-vous plus de sympathie pour le gouvernement précédent (c'est-à-dire pour le gouvernement Largo Caballero) que pour le gouvernement actuel?

Aucune autre question ne leur a été posée.

### Affaire Ascaso

On connaît sans doute l'affaire Ascaso. A 24 heures de la dissolution du Conseil d'Aragon, Joaquin Ascaso était, récemment, inculpé de trafic de bijoux, conjointement avec Vazquez, secrétaire du Comité National de la CNT et emprisonné. On sait aussi que Joaquin Ascaso était président du Conseil d'Aragon, formé au cours des premiers mois de la guerre civile par la CNT avec la collaboration des autres partis du Front populaire (parti communiste, parti socialiste et parti républicain de Azana). Enfin on n'ignore pas que le Conseil d'Aragon était fort attaqué par les communistes, car leur influence y était très réduite, et ils cherchaient depuis longtemps à le faire disparaître.

Des camarades avaient demandé à la délégation de prendre des informations sur cette affaire de trafic de bijoux que la coïncidence avec une mesure politique désirée par le parti actuellement le plus influent rendait assez suspecte.

La délégation, par une enquête auprès de diverses personnalités, apprit les faits suivants qui éclairent les dessous politiques de cette inculpation :

Lorsque le Conseil d'Aragon se forma, il ne possédait pas un sou vaillant; le gouvernement central, qui s'était montré depuis le début de la guerre civile incapable de faire fonctionner son administration en Aragon, et abandonnait le pays aux réquisitions des milices, était cependant fort mécontent de se voir substituer par le nouvel organisme dont les circonstances avaient exigé la création. Il le fit sentir en retardant beaucoup le moment de donner son investiture, et surtout en n'accordant aucun crédit au Conseil d'Aragon. Celui-ci dut donc se procurer de l'argent comme il put, et, au mois d'octobre 1936, il fit rassembler les bijoux découverts chez les fascistes fugitifs ou emprisonnés, et les fit vendre, dans la mesure des besoins d'argent du Conseil. En particulier, le Conseil d'Aragon acheta pour les nouvelles et nombreuses collectivités paysannes de cette province, des

machines agricoles qui furent payées avec le produit des bijoux.

L'affaire fut découverte il y a quatre ou cinq mois, instruite lentement, et vient d'aboutir aux deux inculpations qu'on a dites.

Il faut signaler qu'une affaire de trafic de bijoux avait déjà été découverte au mois de novembre de l'année passée par la police catalane. Ces bijoux et ces pierres précieuses provenaient de Madrid et c'étaient des membres du parti communiste qui tentaient de les vendre, mais pas au profit d'un organisme officiel. Cependant aucune inculpation ne fut jamais rendue publique.

Un membre de la délégation exprima à M. Zugazagoitia l'émotion causée à l'étranger par la nouvelle de l'incarcération d'Ascaso en coïncidence avec la dissolution du Conseil d'Aragon.

Le ministre de l'Intérieur répond que l'inculpation est juridiquement irréprochable et que la coïncidence est purement fortuite. Le membre de la délégation dit alors que quelle que soit la valeur juridique de l'inculpation, on ne pouvait supposer qu'il s'agit là d'une affaire de droit commun, car le trafic de bijoux ne se faisait pas au profit de Vazquez ni de Ascaso, mais pour le compte du Conseil d'Aragon, et, on pouvait l'affirmer, pour des raisons d'intérêt public. A cela, le ministre répond en s'emportant avec quelque excès contre la gestion politico-sociale de la CNT, en Aragon, en disant que l'Aragon allait à une faillite définitive et irrémédiable, qu'il était temps d'y mettre un terme. Le membre de la délégation tente alors de placer quelques mots, et le ministre, qui peut-être regretté d'avoir trop de flamme, ajoute quelques mots gênés sur l'occupation du pays par les troupes du parti communiste. Il reconnaît spontanément que les chefs militaires qui ont occupé l'Aragon ne se sont pas toujours conduits avec les égards dus à la population. Il cite le cas de l'arrestation arbitraire de quatre militants de la CNT pourvus de papiers et de sauf-conduits en règle, par un chef militaire qui nia ensuite qu'ils fussent détenus par lui et ne les rendit à la liberté que sur l'injonction directe du chef de l'Armée de l'Est.

Paris, le 31 août 1937.

## Ouvriers syndiqués !

Exigez l'envoi en Espagne  
« gouvernementale » de délégations syndicales chargées  
d'enquêter sur le sort des  
révolutionnaires emprisonnés.



# La trahison de Santander

Lorsque j'écrivais dans la *R. P.* du 25 juin, qu'il était impossible pour la République espagnole de compter sur le loyalisme des gardes d'assaut et autres formations policiéromilitaires, ni sur la solidité de l'armée populaire « régulière », beaucoup de camarades ont sans doute pensé que j'exagérais.

Avec la manière dont a eu lieu la chute de Santander, on doit au contraire estimer que j'étais au-dessous de la vérité. Les dépêches *Havas* ne laissent aucun doute à cet égard : toutes les troupes policières de Santander, gardes d'assaut, gardes nationaux et carabiniers se sont soulevées lorsque les troupes de Franco s'approchèrent et la reddition de la ville a été apportée aux avant-postes rebelles par des officiers en uniforme qui portaient l'étoile rouge de l'armée populaire régulière. Pendant ce temps, un bataillon de la F.A.I. essayait de tenter une ultime résistance.

C'est là l'illustration parfaite d'une situation qui n'est pas particulière à Santander, mais qui est générale dans toute l'Espagne républicaine : des troupes de police (en quantité innombrable) qui ne demandent qu'à trahir, une armée de conscription vacillante, et d'autre part, des milices ouvrières résolues à lutter jusqu'au bout.

Or, toute la tâche du gouvernement Negrin a consisté, depuis quatre mois que Staline l'a placé au pouvoir, à renforcer au maximum ces forces de police mercenaires, prêtes à trahir, et à détruire ces milices ouvrières résolues à combattre. Les seules forces armées des villes et villages de l'intérieur — qui peuvent se trouver demain sur la ligne de feu — sont les gardes d'assaut, les gardes civils et les carabiniers; ils pullulent, ils sont munis du meilleur armement, ils jouissent d'une autorité et d'un pouvoir absolus depuis qu'on a supprimé tout contre-poids à leurs puissances en dissolvant les gardes ouvrières armées. Par contre,

les milices ouvrières du front sont affaiblies, disloquées, énervées : on les noie le plus possible dans l'armée « régulière », on a arrêté ou éliminé les meilleurs de leurs chefs, ceux qui avaient fait leurs preuves depuis le 19 juillet; on les démoralise par l'œuvre de contre-révolution poursuivie à l'arrière.

Ainsi on a renforcé et on continue à renforcer au maximum ceux qui sont prêts à trahir comme à Santander et on affaiblit au maximum ceux qui, comme à Santander, veulent jusqu'au bout résister.

L'issue de cette politique ne saurait être douteuse. En substituant à la terreur rouge, seule capable d'empêcher la trahison des ennemis de l'intérieur, la terreur blanche démoralisatrice et destructrice des antifascistes, en cherchant à détruire la Révolution au profit d'une bourgeoisie « républicaine » qui n'existe que dans leurs « thèses », les agents de Staline sont en train d'assurer la victoire de Franco.

R. L.

P. S. — On voudra bien noter que l'offensive d'Aragon (sur laquelle nous aurons à revenir) n'a été déclenchée qu'alors que le sort de Santander était déjà réglé, tout comme l'offensive sur Brunete n'avait commencé qu'après la prise de Bilbao. Après, et non avant. Cette façon d'arriver toujours après (1) serait inexplicable si le gouvernement Negrin n'était entièrement dominé par des forces de trahison. (Voir *R. P.* du 25 juillet).

(1) Qu'on ne mette surtout pas cela sur le compte du prétendu caractère espagnol qui porte à remettre au lendemain ce qu'on pourrait faire aujourd'hui. Personne n'est plus à l'heure que les Espagnols — lorsqu'ils le veulent. Et personne n'est aussi rapide qu'eux dans l'exécution d'une décision. Lorsque les Espagnols sont en retard, soyez bien sûrs qu'ils ont pour cela des raisons; leur « manana » (à demain) n'est que leur façon polie de dire non.

## EN ESPAGNE

# Nouvelles de la contre-révolution

*L'agence de presse Independent News du Bureau d'Informations franco-britannique nous communique les nouvelles suivantes dont il est inutile de souligner l'importance.*

### Contre les collectivités

Barcelone, 29 août. — La dissolution du Conseil d'Aragon n'a pas eu pour conséquence que l'emprisonnement de Joaquin Ascáso, cousin du leader mort lors des journées de Barcelone (20 juillet 1936). Avec l'assentiment du général Pozas, chef de l'armée de l'Est, et du commissaire général de cette armée, Virgilio Llanos, la division Carlos Marx et la Legion Roja, toutes deux organisées et con-

trôlées par les stalinienis, ont quitté les tranchées et se livrent à une tâche de police dans l'Aragon, exercée principalement contre la CNT et le POUM. Non seulement de nombreuses arrestations ont été effectuées par ces brigades, mais de nombreuses exécutions ont eu lieu, sans aucun jugement. On se livre également à la dissolution de toutes les collectivités agricoles et industrielles de l'Aragon (1).

Il est intéressant de rappeler que le Conseil d'Aragon qui vient d'être dissous n'était pas formé que d'anarchistes, mais aussi de socialistes, de stalinienis et de républicains d'Aragon.

(1) C'est nous qui soulignons. (N.D.L.R.).

**Terreur blanche**

Paris, 28 août. — Le citoyen américain, Harry Milton, qui faisait partie des milices du POUM et qui est arrivé à Paris, après avoir passé par la Carcel Modelo (Prison centrale) de Barcelone, la prison de la police et le Château de Montjuich, nous a fait à son arrivée les déclarations suivantes :

« Chaque jour de nouveaux éléments du POUM et de la CNT rejoignent les prisons de Barcelone. Sur les six galeries dont se compose la Carcel Modelo, chaque galerie ayant une capacité de cent cinquante hommes, les ouvriers du POUM et de la CNT en occupent maintenant plus de deux et demi. Les mêmes faits se reproduisent dans les autres prisons de Catalogne et du reste de l'Espagne, selon ce que j'ai pu apprendre des camarades qui arrivent d'autres lieux pour être mis à la disposition des autorités policières et judiciaires de Barcelone.

« On assiste à ce cas paradoxal que les éléments fascistes emprisonnés qui, les nuits de bombardement de Barcelone par les avions de Franco, crient « Vive Franco ! » à pleins poumons, se voient libérés le lendemain, tandis que ceux qui restent en prison voient les cellules évacuées occupées de nouveau, mais cette fois par des hommes qui ont lutté des mois et des mois sur le front contre les fascistes.

« Dans les prisons de Barcelone les prisonniers antifascistes ont formé leurs Comités qui portent le nom de « Comités de Prisonniers du POUM, de la CNT-FAI et de l'UGT ». Ces derniers sont des éléments de l'UGT en désaccord avec l'orientation démocratico-bourgeoise que les staliniens qui dominent à la direction de l'UGT de Catalogne veulent donner à cette organisation. »

Barcelone, 29 août. — De Lerida on nous communique les circonstances exactes de l'exécution de Marcial Mena, commissaire politique du POUM.

Selon ces informations, Mena fut arrêté et emprisonné à la suite d'une protestation organisée par les soldats qui étaient logés dans le « Castillo » de Lerida. Cette protestation avait trait à la mauvaise qualité de la nourriture.

On accusa Mena d'avoir organisé la protestation d'accord avec le nouveau commissaire politique qui appartient à la CNT. Ils furent jugés sommairement tous les deux et condamnés à mort. Le commissaire en exercice fut gracié. Il fut impossible d'obtenir du gouvernement de Valence qu'il gracie Mena, comme l'autre camarade l'avait été. La demande de grâce avait cependant été formulée par tous les partis politiques sans distinction de tendances et par tous les syndicats. Seuls refusèrent de signer les éléments du PSUC et les syndicats dirigés par eux.

Mena avait été commissaire du « Castillo », dès le début du soulèvement fasciste et il le resta jusqu'au début de la persécution de son parti. Ce fut lui qui organisa la plus grande partie des bataillons de combattants de la

province de Lerida qui depuis juillet 1936 étaient partis au front d'Aragon.

Mena, selon le témoignage de ceux qui assistèrent à l'exécution, mourut très courageusement. Il cria « Vive le POUM ! Vive la Révolution socialiste ! ». Il commanda lui-même le peloton d'exécution.

**Contre l'autonomie catalane**

Barcelone, 29 août. — En Catalogne on a l'impression que le gouvernement de Valence, après la dissolution du Conseil de l'Aragon et en conformité avec sa déclaration affirmant qu'il ne pouvait tolérer des autorités étrangères à son pouvoir, décrètera sous peu la dissolution du gouvernement de la Généralité de Catalogne ou tout au moins qu'il désignera un « Gouverneur général » qui assumera la plus grande partie des fonctions qu'exerce le président de la Généralité, Companys.

Barcelone, 29 août. — Comme preuve de l'autorité que possède actuellement le gouvernement de la Généralité par rapport à celui de Valence, on signale qu'il y a quelques jours M. Pou, ex-conseiller de la Généralité, fut détenu quelques heures pour avoir demandé qu'un garde d'assaut reconnaisse sa personnalité et lui manifeste un certain respect.

Un autre cas est celui d'un milicien de la division Macia-Companys qui a été arrêté comme déserteur parce que l'autorité militaire n'a pas voulu reconnaître la régularité de sa permission du fait qu'elle était rédigée en catalan. Des miliciens se sont vu renvoyer des cartes ou des lettres adressées à leur famille parce qu'elles n'étaient pas rédigées en castillan.

---



---

## COMITÉ POUR L'ESPAGNE LIBRE

---

**Le tirage de la tombola**

Les camarades du Comité pour l'Espagne libre nous prient d'annoncer qu'une fête au profit des orphelins espagnols, au cours de laquelle sera tirée la tombola, aura lieu

**le Vendredi 17 Septembre, à 20 h. 30**

**Salle de la Mutualité**

Le tirage des lots, qui prendra une heure, se fera en trois fois. Entre chaque tirage, des artistes de talent se feront entendre. C'est en perspective une agréable soirée pour les camarades de la région parisienne. A eux d'en profiter.

Nous ajoutons que le Libertaire de la semaine prochaine publiera la liste des numéros gagnants.

---



---



# La collectivité agricole de Segorbe

*Afin de préciser, par un exemple concret, comment fonctionnent les collectivités agricoles d'Espagne, nous publions ci-dessous in extenso les statuts de l'une de ces collectivités, celle de Segorbe.*

*Segorbe est un gros bourg, d'une dizaine de mille d'habitants, situé dans le Levant (Valence). Comme dans toute cette région, on y fait surtout de la culture irriguée. C'est la région des « huertas » (jardins).*

Art. 1. — Le nom de la Collectivité est : *Collectivité des producteurs agricoles et assis-milés.*

Art. 2. — La collectivisation a lieu entre les paysans, fermiers et propriétaires qui demandent volontairement d'y entrer et qui ont été acceptés par l'assemblée générale.

Art. 3. — Lorsqu'une parcelle de terre se trouvera au milieu de terres collectivisées et constituera une gêne pour la Collectivité, on l'échangera contre une autre, qui devra être plus avantageuse pour celui qui aura subi l'échange.

Art. 4. — Les veuves de paysans qui n'ont pas de vie propre, en dehors de la terre, feront partie, si elles le désirent, de la Collectivité.

Art. 5. — Celui qui demande d'entrer dans la Collectivité présentera un inventaire complet de ses biens; ceux-ci passeront à la communauté, ainsi que le passif.

Art. 6. — Les terres qui ont été mises sous séquestre seront cultivées par la Collectivité.

Art. 7. — Un bureau d'études sera installé au siège de la Collectivité pour l'étude des problèmes se rapportant à la Collectivité. Il sera dirigé par une Commission administrative constituée de six compagnons : trois paysans, deux comptables, un secrétaire.

La fonction de cette commission sera de gérer la production et de régler les cultures; elle s'occupera des différents points suivants :

a) statistique, b) irrigation, c) fumures, semences et cultures nouvelles, d) maladies, traitements et pulvérisations, e) économat, achats et prix de vente, f) bétail, aviculture et apiculture, g) outillage et machines, h) emmagasinage et conservation de la production, i) alimentation des animaux, j) transports, k) travail et sa direction technique, l) labours.

Art. 8. — Les responsabilités y seront ainsi réparties : un président, un secrétaire, un trésorier et trois membres.

Art. 9. — Tous les membres de cette commission auront l'obligation de travailler la terre durant les mêmes heures que les autres paysans, sauf uniquement pendant le temps où ils seront occupés par les charges de leurs fonctions.

Art. 10. — Les membres de la Collectivité ne pourront pas travailler en dehors de celle-ci.

Art. 11. — Le salaire sera le salaire familial; il sera établi sur les bases suivantes :

*Homme seul : 5 pesetas; femme seule : 4 pesetas.*

*Famille de deux personnes :*

*Chef de famille : 5 pesetas; sa compagne 2 pesetas.*

*Famille de 3 personnes :*

*Chef de famille : 4,5 pesetas; sa compagne : 2 pesetas; l'enfant : jusqu'à 6 ans : 1 peseta; de 6 à 14 ans : 1,5 peseta; de 14 à 18 ans : 2 pesetas; de plus de 18 ans (fille) : 2 pesetas; de plus de 18 ans (garçon) : 3 pesetas.*

*Famille de 4 personnes et plus :*

*Chef de famille : 4 pesetas; sa compagne : 2 pesetas; enfants : de moins de 6 ans : 1 peseta; de 6 à 14 ans : 1,5 peseta; de 14 à 18 ans : 2 pesetas; de plus de 18 ans (fille) : 2 pesetas; de plus de 18 ans (garçon) : 3 pesetas.*

Les membres de la famille qui sont dans l'incapacité de travailler sont considérés pour le salaire comme des enfants de 14 à 18 ans, sauf lorsqu'ils sont chefs de famille.

Art. 12. — En cas de maladie du membre de la Collectivité ou de quelqu'un de sa famille, tous les frais qui en découleront seront à la charge de la Collectivité.

Art. 13. — Le loyer des logements habités par les membres de la Collectivité sera payé par la Collectivité, en plus du salaire.

Art. 14. — Les meubles dont auront besoin, à leur premier mariage, les membres de la Collectivité, leur seront fournis par celle-ci jusqu'à un montant de... pesetas, à la condition que le bénéficiaire appartienne à la Collectivité depuis plus de 6 mois et que sa conduite y ait été méritoire. La Commission administrative fixera le montant.

Art. 15. — Les sommes que reçoivent les membres de la famille des membres de la Collectivité comme salaires, ou à tout autre titre, doivent être versées intégralement dans la caisse de la Collectivité.

Art. 16. — On donnera à chaque travailleur un carnet avec lequel il s'approvisionnera à l'Economat commun qui sera créé.

Art. 17. — Le travail ne sera pas permis aux enfants de moins de 14 ans; ceux-ci devront aller à l'école à partir de 6 ans. De leur absence de l'école, les pères ou tuteurs seront responsables, et pour chaque jour d'absence injustifiée il sera déduit un jour de salaire au membre de la Collectivité responsable.

Art. 18. — On sélectionnera pour suivre les études supérieures les enfants les plus capables et les frais en seront supportés par la Collectivité, à charge pour le bénéficiaire de prêter ses services à la Collectivité, ses études une fois terminées.

Art. 19. — Chaque membre de la Collectivité étant intéressé à la défense de la production, il devra se considérer comme un fidèle gardien de celle-ci, et essayer d'empêcher tout préjudice qui pourrait y être porté; il devra dénoncer les irrégularités qu'il connaîtrait au responsable correspondant.

Art. 20. — Chacun est obligé de travailler le temps que nécessite l'économie de la Collectivité.

Art. 21. — Chaque membre de la Collectivité est obligé de prêter aide, partout où il se trouve, pour les travaux urgents, comme par exemple le ramassage d'une récolte, la charge d'une voiture, etc...

Art. 22. — Les accidentés seront obligés d'effectuer les travaux compatibles avec leur état; ceux dont la mauvaise foi sera constatée seront expulsés de la Collectivité.

Art. 23. — Les membres de la famille des membres de la Collectivité seront tenus d'effectuer pour celle-ci les travaux qui leur seront indiqués, excepté ceux qui auraient une place fixe ailleurs.

Art. 24. — Lorsqu'une mauvaise conduite sera observée chez un membre de la Collectivité, il y aura une sanction la première et la seconde fois, mais, à la troisième, ce membre sera exclu, sans droit à aucune indemnité. C'est l'Assemblée générale qui décidera de la conduite des membres de la Collectivité.

Art. 25. — Tout compagnon pourra sortir

de la Collectivité, lorsqu'il le voudra, en prévenant 8 jours à l'avance, et on lui rendra les biens qu'il a apportés.

Art. 26. — Il sera tenu autant de réunions et d'assemblées qu'il sera nécessaire pour la bonne marche de la Collectivité et, à la fin de chaque année agricole, c'est-à-dire, au premier octobre, les comptes seront présentés à l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 27. — Tous les cas non prévus par les statuts seront provisoirement réglés par la Commission administrative jusqu'à décision de la première Assemblée générale.

*On notera tout particulièrement deux caractéristiques de ces statuts. D'une part la liberté absolue pour chacun d'entrer dans la Collectivité et d'en sortir. D'autre part un mutisme complet sur l'emploi des bénéficiaires. Les répartira-t-on entre les membres, ou non? C'est sans doute une question sur laquelle les fondateurs de la Collectivité n'ont pas voulu prendre position dès maintenant, d'autant plus que la notion de « bénéficiaire » est quelque chose qui ne leur est pas très agréable.*

## Les écrits et les faits

CRONSTADT. — Répondant à un journaliste allemand qui l'avait interrogé sur ces sujets, Léon Davidovitch Trotsky publie dans le *Bulletin de l'Opposition bolchévik-léniniste russe* (N° de juillet, 1937) une trop brève lettre où il est question de l'insurrection de Cronstadt 1921 et de Makhno. Ida Mett lui a répondu ici-même par de nouvelles questions fort judicieuses. Nul sinon Trotsky ne peut nous donner un jour le grand livre historique sur les années les plus dures et les plus mémorables de la révolution qui nous est nécessaire à tous pour esquisser le bilan de cette immense expérience. Nous sommes nombreux à l'attendre et à le souhaiter quelque peu conçu dans un esprit critique, voire autocritique... Et c'est pourquoi les quelques lignes publiées par le *Bulletin de l'Opposition* me paraissent aujourd'hui insuffisantes et injustes à divers égards. « Il restait (à Cronstadt), écrit Trotsky, la masse grise, avec de grandes prétentions, non disposée à des sacrifices pour la révolution. Le pays avait faim. Les marins de Cronstadt exigeaient des privilèges... Le mouvement avait ainsi un caractère contre-révolutionnaire et, les marins s'étant emparés de la forteresse, on ne pouvait les réduire que par la force... » J'étais à Pétrograd, à ce moment, collaborant avec Zinoviev; j'ai vu les événements de près; j'ai lu très attentivement, par la suite, la collection des *Izvestia* du Soviet de Cronstadt insurgé. Il est vrai que le pays avait faim; il serait même vrai de dire que le pays était à bout de forces, qu'il mourait littéralement de faim, tout entier. Il est inexact que les marins de Cronstadt eussent exigé des privilèges; ils demandaient pour les villes en général la suppression des barrages de milice (*zagraditelnyé otriady*) qui empêchaient la population de se ravitailler dans les campagnes par ses propres moyens; plus tard, quand ils se virent engagés dans un combat mortel, ils formulèrent une revendication politique extrêmement dangereuse à ce moment, mais générale, sincèrement révolutionnaire, et dès lors désintéressée: « des soviets librement élus ».

Il eût été facile d'éviter le soulèvement en écoutant les doléances de Cronstadt, en les discutant, en donnant même satisfaction aux marins (nous en aurons la preuve dans un court instant). Le Comité Central commit la faute énorme de leur envoyer Kalinine, qui se conduisit déjà en bureaucrate incapable et dur, ne sut que menacer, se fit huer. Il eût été facile, même quand la bataille se fût engagée, d'éviter le pire: il suffisait d'accepter la médiation offerte par les anarchistes (Emma Goldman et Alexandre Berkmann, notamment) qui avaient un contact sûr avec les insurgés. Par raison de prestige, par excès d'autoritarisme, le Comité Central s'y refusa. Grande fut dans tout ceci la responsabilité de Zinoviev, président du Soviet de Pétrograd, qui venait de tromper toute l'organisation du parti, tout le prolétariat de la cité, toute la population en nous annonçant que « le général blanc Kozlovski s'était emparé de Cronstadt par trahison ». Il eût été facile, humain, plus politique et plus socialiste, après la victoire militaire remportée sur Cronstadt par Vorochilov, Dybenko, Toukhatchevski de ne pas recourir au massacre... Le massacre qui suivit fut abominable.

Les revendications économiques de Cronstadt étaient tellement légitimes, si peu contre-révolutionnaires en réalité, si faciles à satisfaire qu'aux heures mêmes où l'on fusillait les derniers mutins, Lénine satisfaisait ces revendications en faisant adopter la « nouvelle politique économique... » La Nep lui fut imposée par les soulèvements de Cronstadt, de Tambov et autres lieux. Car il faut bien le dire; la clairvoyance de Lénine et du Comité Central était terriblement en défaut depuis de longs mois; le C.C. ne voulait pas voir ce que le pays entier sentait et savait: que le communisme de guerre était devenu une impasse où l'on ne pouvait point vivre.

Trotsky s'en était rendu compte un an auparavant. Dès février 1920, il proposait au Comité Central un ensemble de mesures supprimant les réquisitions de blé et établissant une nouvelle



politique économique (1). Lénine les fit repousser. Il s'enfermait. Son erreur devait coûter beaucoup de souffrances et de sang au peuple russe. Pourquoi ne pas le dire? Nous n'avons nul besoin de la menteuse légende d'un Lénine infailible.

Une fois la bataille engagée entre Cronstadt rouge et le gouvernement bolchévique, la question se posait en ces termes : laquelle des deux forces en présence représentait le mieux l'intérêt supérieur des travailleurs? Deux aveuglements se heurtent en réalité. Les meneurs de l'insurrection, anarchistes et socialistes-révolutionnaires de gauche, espéraient une « troisième révolution » contre la dictature du parti. Ils ne voyaient pas, ce qui était pourtant évident, que le pays épuisé, dont l'avant-garde révolutionnaire était déjà décimée, n'avait plus ni les ressources morales ni les ressources matérielles, ni les hommes ni les idées d'une nouvelle révolution plus socialiste. Ils souhaitaient déchaîner les éléments d'une tourmente purificatrice, ils n'eussent pu, en réalité, qu'ouvrir les portes à une contre-révolution, paysanne d'abord, dont les Blancs et l'intervention étrangère eussent promptement tiré parti. (Pilsudski se préparait à lancer ses armées sur l'Ukraine.) Cronstadt insurgé n'était pas contre-révolutionnaire, mais sa victoire eût amené — infailliblement — la contre-révolution. — *En dépit de ses fautes et de ses abus*, le parti bolchévique est à ce moment la grande force organisée, intelligente et sûre à laquelle il faut, *malgré tout*, faire confiance. La révolution n'a pas d'autre armature et n'est plus susceptible de se renouveler à fond. C'était ce que nous pensions, communistes du rang, qui entendions si nettement craquer toute la charpente de l'édifice...

**CAUCHEMAR EN URSS.** — Boris Souvarine a réuni sous ce titre, en brochure, plusieurs articles publiés par la *Revue de Paris* et le *Figaro*. Documentation complète, style corrosif, réfutation sensée des mises en scène du procureur Vychinski. Pourquoi faut-il que quelques lignes pénibles à lire en compromettent la forte impression? « Que les bolchéviques ne vaillent pas mieux les uns que les autres, cela ne dispense pas de chercher la vérité, de vouloir la justice... » Chercher la vérité, vouloir la justice et confondre au même instant victimes et bourreaux, révolutionnaires et fossoyeurs de la révolution, compagnons de Lénine et

(1) Voici les principaux passages de la proposition faite par Trotsky à ce moment au Comité Central qui la repoussa par onze voix contre quatre :

« ... La politique actuelle de réquisition égalisatrice d'après les normes d'approvisionnement, de responsabilité mutuelle à la livraison et de répartition égalisatrice des produits de l'industrie mène à une réduction de l'agriculture, à une pulvérisation du prolétariat industriel et menace de briser définitivement la vie économique du pays. »

« ... Les ressources de l'approvisionnement peuvent bientôt s'épuiser, c'est une menace contre laquelle ne peut agir aucun appareil de réquisition, même perfectionné. On peut combattre de telles tendances de dégradation économique par les méthodes suivantes :

« 1° En remplaçant le prélèvement fait sur les excédents par une certaine déflation (%), — quelque chose comme un impôt progressif sur le revenu prélevé en nature, et en calculant ainsi que la culture la plus étendue ou la mieux menée présente quand même un avantage ;

« 2° En établissant une plus exacte correspondance entre les produits industriels fournis aux paysans et la quantité de céréales versées par eux, non seulement par cantons et bourgs, mais même par ménage. »

L. Trotsky, *Ma vie*, t. II, p. 179.

fonctionnaires de Staline, c'est pousser loin une certaine confusion... Il reste aujourd'hui, dans les geôles de Staline, quelques centaines de bolchéviques authentiques qui n'ont jamais fléchi, jamais trahi, et qui subissent depuis neuf ans les pires persécutions. Peu d'hommes ici-bas donnent un semblable exemple d'abnégation au service de la classe ouvrière. Il me suffit, quant à moi, de penser à eux, pour apercevoir, haute et vivante en ce temps du mépris, toute la grandeur du bolchévisme des années ardentes.

« Il est trop évident aujourd'hui qu'aux précédentes luttes de classes ont succédé (en URSS) des luttes de castes, de clans et de cliques... » Cette conclusion de Souvarine me paraît tout à fait fautive; et il la réfute lui-même en soulignant que la restauration, sous des formes nouvelles, de l'exploitation de l'homme par l'homme est la cause profonde du drame : nous assistons donc bien à un recommencement de la lutte des classes. — Quelques lignes plus loin, l'auteur nous laisse entendre que le triomphe de la contre-révolution stalinienne au sein de la révolution russe entraîne la condamnation des méthodes révolutionnaires : « Cela doit comporter des enseignements nouveaux quant aux voies et moyens du progrès véritable ». Sans doute; mais il ne dépend pas de nous de choisir les instruments de l'histoire. On ne fait pas les révolutions, elles se font (avec nous) quand elles sont nécessaires. Les révolutionnaires ne sont pas des fauteurs de révolution : ce sont, plus modestement, des hommes qui voient ce qui est, ce qui vient, et cherchent à servir de leur mieux au milieu des grandes tourmentes.

**EXECUTION DE MDIVANI, SUICIDE DE LIOUBTCHENKO.** — La presse a passé à peu près sous silence le massacre, après un procès secret ou plus probablement sans procès, des vieux bolchéviques géorgiens, au nombre desquels figuraient d'aussi grands révolutionnaires, fondateurs authentiques du socialisme et des républiques soviétiques au Caucase, que Boudou Mdivani et Okoudjava. Tous deux avaient été les chefs du gouvernement soviétique de Géorgie. Tous deux avaient été, en 1926-28, des adversaires de Staline; puis, s'étant inclinés devant lui, ils étaient revenus au pouvoir. Boudou Mdivani fut pendant un certains temps représentant commercial des Soviets à Paris. Tous ceux qui l'ont approché n'oublieront pas l'impression d'équilibre et de force joviale que produisait cet athlète corpulent, bon vivant, exubérant — dont toute la vie ne fut que service du parti... Avec cinq autres victimes, Okoudjava et Mdivani ont été exécutés vers la mi-juillet.

Les récents suicides du président de la République Soviétique de Russie blanche, Tcherviakov, et du chef du moral de l'armée, Gamarnik sont encore présents à tous les esprits : voici que le président du Conseil des Commissaires du peuple d'Ukraine, Lioubtchenko, se suicide le 2 septembre, aussitôt dénoncé comme un « ennemi du peuple », qui échappe ainsi au châtement. Les journaux moscovites du 10 juillet le montraient déliébrant avec les autres membres du gouvernement de l'URSS, à côté de Staline. Au congrès. Le 27 novembre dernier, au Congrès des Soviets, il prononça un panegyrique de Staline et s'exclama : « Pour les trotskistes et les nationalistes, agents directs du fascisme, le peuple n'a qu'un verdict unanime : l'anéantissement physique ! » Il semblait être un jeune arriviste, très doué et très bien en selle, de la génération stalinienne.

Victor SERGE.

# NOTES

## D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

### L'« HYMNE A LA PRODUCTION »

C'est vraiment à se demander si l'homme est doué de mémoire. Vous vous souvenez de l'« hymne à la production » entonné par Loucheur au lendemain de l'armistice? Il fallait « produire », « produire »... c'était le seul moyen de se sauver; il fallait réparer à tout prix les vides causés par la guerre. L'hymne avait eu son petit et même son grand succès. Mais il n'avait pas encore eu le temps de produire ses effets que patatras! c'était la crise : la crise de surproduction... La crise d'août 1920. On n'avait pas encore consenti à produire davantage qu'on s'apercevait qu'on avait trop produit.

Eh bien! voilà que ça recommence. C'est Chautemps maintenant qui remplace Loucheur, et exhorte, à son tour, les ouvriers à produire, produire encore, produire davantage. Là seulement est le salut...

Le plus triste c'est que ça a l'air de prendre auprès des ouvriers, ou tout au moins, auprès de leurs « dirigeants ». Et cependant cette fois, vraiment, il n'y a plus d'excuse possible. Car il n'y a pas seulement l'exemple de 1920, mais celui beaucoup plus récent des années 1930 à 1935. Ce n'est pas un secret; tous les journaux l'ont publié; il n'y a pas un prolo qui ne l'ait lu ou entendu : durant toutes ces dernières années on n'a eu qu'un moyen de s'en sortir, partout, en Amérique comme en Europe, et ce moyen ce n'était pas de produire, mais tout le contraire : c'était d'arrêter la production et de détruire les produits. On a détruit pour des milliards de café, de coton, de fruits de toutes sortes; on a, en France, « dénaturé » le blé pour obliger de le donner aux cochons, on y a brûlé une partie du vin dans les moteurs d'automobiles, on y a abattu pour l'équarissage des centaines de mille de têtes de bétail, etc...

Et c'est au lendemain de cela, alors qu'est encore tout chaud le souvenir de ces produits détruits parce qu'ils étaient « trop », qu'on ose venir nous dire encore que le salut est dans l'accroissement de la production! Produisez davantage! esquintez-vous à fond, mes amis! pour que d'ici un an ou deux on vienne déclarer que vous avez trop produit, qu'il y a « surproduction » et que, cette fois, pour vous sauver, il faut détruire le produit de votre travail!

Vraiment! Comment, lorsque M. Chautemps et ses séides osent sortir leur hymne à la production, les coups de pied au cul ne leur viennent-ils pas de toutes parts?

Il est vrai qu'il n'y a pas besoin de leur « hymne à la production » pour que la productivité de l'ouvrier augmente. La S. D. N. vient de publier à cet égard des statistiques instructives. On sait qu'hors certains cas

simples, nous n'avons aucune confiance dans la valeur absolue des statistiques : les chiffres donnés s'écartent presque toujours considérablement de la vérité. Cependant, à défaut de valeur absolue, les chiffres de la statistique ont une valeur relative en ce sens que s'ils sont toujours établis selon les mêmes méthodes et les mêmes données, le sens des variations qu'ils enregistrent est généralement exact. Or, d'après les statistiques récemment publiées par la S.D.N., il résulte que la production faite en 100 heures de travail, en 1929, c'est-à-dire dans l'année de grande production qui a précédé la crise, est réalisée en 88 heures seulement de travail, en 1936. Donc, augmentation de la productivité ouvrière, par heure de travail, de plus de 10%. Et cette année-ci, du fait de la production accrue, ce qui entraîne une meilleure utilisation de l'outillage, la productivité sera certainement encore supérieure à ce qu'elle a été en 1936.

Donc, rappelez-vous bien cela, camarades! Votre productivité, qu'on vous demande d'accroître, est déjà bien supérieure à ce qu'elle était en 1929, année qui fut immédiatement suivie d'une crise de *surproduction*.

### ON SUPPRIME UN MONOPOLE POUR EN RETABLIR UN AUTRE

Donc le ministre radical Queuille a fait ce que n'avait pas osé le ministre socialiste Bedouce. Il a remis l'exploitation des chemins de fer aux mains de l'Etat. C'est donc juste un siècle — à une année près — qu'aura duré l'œuvre de M. de Rothschild, premier du nom.

C'est en 1838 en effet que le banquier James Rothschild, après l'une des plus formidables campagnes de corruption parlementaire que l'histoire ait enregistrées, fit repousser par la Chambre la construction des chemins de fer par l'Etat, pourtant proposée par le gouvernement, et lui fit ensuite voter les premières grandes concessions, bases des actuelles compagnies.

Maintenant que celles-ci ne peuvent plus espérer tirer grand-chose de l'exploitation de leurs concessions, on a obtenu leur acquiescement au nouveau régime, somme toute à assez bon compte : 700 millions en chiffres ronds. La nouvelle société d'Etat, qui exploitera désormais les chemins de fer, devra en effet continuer à payer aux actionnaires et obligataires des compagnies tout ce que l'Etat leur paie déjà; et en outre, les actionnaires reçoivent pour 700 millions d'actions de la nouvelle société, actions que celle-ci devra leur rembourser en espèces dans un délai déterminé, et pour lesquelles, en attendant, elle leur paiera 6% d'intérêts, soit une quarantaine de millions par an. 40 millions par le temps qui court,



voire 700 millions, qu'est ce que c'est que cela! Inutile d'en parler.

La seule chose importante à retenir de ces conditions de rachat, mais qui est fort grave, c'est que la transformation qu'on vient de faire subir aux chemins de fer, ne diminue pas d'un sou leurs charges financières (elles augmentent au contraire de 40 à 50 millions par an), et par conséquent *ne diminue pas d'un sou le déficit*. Les charges financières des chemins de fer, cause essentielle de leur déficit, restent intactes.

Cela entraîne définitivement les conséquences les plus dommageables pour l'économie générale de ce pays.

Le but principal de la transformation du régime des chemins de fer était — on ne l'a pas caché — de faciliter l'adoption de nouvelles mesures de « coordination des transports », mesures qu'on a prises aussitôt, par un autre décret-loi.

On sait ce qu'on appelle — toujours par antiphrase — la « coordination des transports ». La « coordination des transports », c'est la suppression de toute concurrence faite aux chemins de fer par des moyens de transport plus économiques, et en premier lieu par les transports automobiles.

Pour pouvoir faire face à la charge écrasante de leurs emprunts et du paiement des intérêts garantis aux actionnaires, les chemins de fer n'avaient et n'ont qu'une ressource : augmenter massivement leurs tarifs. Mais comme avec des tarifs réduits, les chemins de fer peuvent déjà difficilement soutenir la concurrence des transports automobiles, toute augmentation de tarifs aurait eu pour résultat de diminuer leur trafic, au profit du trafic automobile, et accroître, par là, le déficit. On aurait donc perdu d'un côté ce qu'on aurait gagné de l'autre. Pour sortir de cette impasse, un seul moyen : interdire le plus possible du trafic automobile, et à ce qui restait imposer des tarifs très élevés.

C'est cela, et cela uniquement, qu'on appelle la « coordination des transports ».

Cette coordination n'a pas commencé avec l'actuel décret. Elle date, comme l'on sait, de plusieurs années déjà, lorsqu'un premier décret est venu frapper d'impôts considérables les transports par route, et interdire l'établissement de nouvelles entreprises sans autorisation. Le résultat a été brillant : en un couple d'années, le nombre de camions automobiles en circulation en France a diminué de quelques dizaines de mille, et le coût des transports de voyageurs en autocars et autobus a augmenté de 100%.

Cela cependant n'est pas encore jugé suffisant. Et le nouveau décret de « coordination » vise nettement, au moyen de dispositions multiples et enveloppées, mais dont le sens est très clair, à établir définitivement et universellement le *monopole* des transports par route. Il n'y aura plus prochainement comme transports par route que ceux qui auront fait l'objet d'une véritable « concession ». On supprime

donc les « concessions de chemins de fer », mais c'est pour établir à leur place les « concessions de transports automobiles ».

Et comme, dans les conditions actuelles, le transport automobile est bon marché par rapport au transport par voie ferrée, et que, cependant, les transporteurs par autos devront pratiquer, pour les raisons que nous avons dites, des prix aussi élevés que ceux du chemin de fer, il s'ensuit qu'ils se verront « imposer » des tarifs qui leur laisseront des marges de bénéfice considérables (1).

La « coordination des transports », la « rationalisation des transports » (tout ce qu'on voudra comme termes pour bourrer le crâne), aboutit donc uniquement à accroître le prix des transports, c'est-à-dire de l'un des éléments les plus importants du prix de revient pour toutes les marchandises!

Et quand nous disons : accroître le prix, il est bien entendu qu'il s'agit d'un accroissement *réel*. Non pas de l'un de ces accroissements apparents comme ceux qui résultent d'une dépréciation monétaire ou d'une diminution de la valeur de l'or (simples diminutions de grandeur de l'unité dans laquelle on compte les prix), mais d'un accroissement réel du prix par paiement à l'entrepreneur d'un surprofit, d'un prix de monopole.

Les nouvelles mesures concernant les transports s'insèrent donc très largement dans le processus de décadence économique qui se poursuit depuis quelques dizaines d'années, et qui tend à protéger les situations acquises (en l'espèce, celle des actionnaires et obligataires des chemins de fer), aux dépens du développement de la consommation générale et du progrès technique.

R. LOUZON.

(1) Un cas tout à fait analogue, bien que d'aspect très différent, est celui des contingentements. Pour assurer aux producteurs agricoles ou industriels français des prix élevés, hors de rapport avec ceux de productions étrangères plus économiques, on a institué le système des « contingentements ». C'est-à-dire que ne peuvent importer que ceux qui jouissent d'une véritable « concession d'importation ». Les heureux bénéficiaires de ces concessions deviennent ainsi de véritables détenteurs de monopoles, ce qui leur permet de pratiquer des prix de monopoles, et par suite de réaliser des surprofits considérables. Je connais un petit importateur de fruits, qui, étant bénéficiaire de licences, réalise bon an mal an son petit million de bénéfices.

## FRONT POPULAIRE ASSASSIN !

*Les assassinats collectifs continuent dans les colonies. 15 Marocains sont tués le 2 septembre à Meknès pour une question d'eau, disent les dépêches Havas. Et l'on parle de meneurs antifrçais, et l'on voit partout la main de l'étranger. Mais on ne parle pas de la politique de duplicité pratiquée par le gouvernement de Front populaire, depuis un an, et qui exaspère les peuples coloniaux.*

J. P. FINIDORI.

# RENAISSANCE

## DU SYNDICALISME

OU CONDUIT-ON LA C.G.T. ?

### La suppression du congrès

Le Congrès de Toulouse s'est tenu en mars 1936. Le congrès régulier de la C.G.T. — le 23<sup>e</sup> — s'était réuni en septembre 1935. Certains avaient pu croire que le deuxième congrès de la C.G.T. réunifiée se tiendrait cette année. Il n'en a rien été. Le congrès de la C.G.T. n'aura lieu qu'en 1938.

Mais comment aura-t-il lieu ? Sur quelles bases ? A première vue, ce congrès ne pourra être réuni que selon les dispositions statutaires, c'est-à-dire que tous les syndicats pourront s'y faire représenter par un délégué. Tel est, en effet, un des articles principaux de la « loi syndicale » qui nous régit. Mais si l'on se donne la peine de lire les rares informations publiées sur la vie intérieure de la C.G.T., on s'aperçoit qu'il n'est pas du tout certain que cette prescription soit observée.

Le Comité national d'avril 1937 — nous l'avons noté à ce moment — avait chargé la Commission administrative de rechercher de nouvelles modalités de représentation des syndicats. Le formidable développement syndical de juin 1936 ayant porté le nombre des syndicats confédérés à un chiffre impressionnant — on parle de douze mille syndicats — il avait été considéré comme matériellement impossible de réunir douze mille délégués. Aucune salle à Paris ne pourrait les contenir. Et puis, ce ne serait plus un congrès. Ce ne serait plus qu'un vaste meeting, qu'une énorme démonstration. Une telle assemblée serait bien empêchée, par son nombre même, de délibérer sérieusement et utilement.

Avant même la reconstitution de l'unité, le nombre sans cesse grandissant des délégués aux congrès de la vieille C.G.T. rendait difficile le fonctionnement normal de ceux-ci. L'afflux syndical de Juin vint renforcer l'opinion de ceux qui pensaient déjà à établir une représentation au second degré. Et cet afflux rendit plus difficile encore le problème posé.

Selon un récent article de Léon Jouhaux, la Commission administrative de la C.G.T. n'a pas encore trouvé la solution. D'ailleurs, bien qu'elle soit mandatée depuis avril, elle n'a pas apporté la moindre proposition devant le C.C.N. du 4 août. La question reste donc à l'étude.

\*\*\*

Si l'on s'en tient aux règles écrites, aucune modification ne pourrait être apportée à la représentation des syndicats au congrès de la C.G.T. par un autre organisme que le congrès lui-même. L'article 51 des statuts adoptés à Toulouse est formel à ce sujet. Le mandat que la Commission administrative détient du C.C.N. serait, à la lettre, purement arbitraire.

Mais réclamer le strict respect de la loi confédérale, c'est-à-dire la représentation di-

recte de tous les syndicats au prochain congrès, ne serait-ce pas, d'autre part, aller à l'encontre de la solution recherchée ?

Cette solution consisterait à concilier les droits que la démocratie confédérale donne à tous les syndicats et les possibilités matérielles. A quoi bon conserver de tels droits si un congrès massif les rend, par sa masse même, inopérants ? D'autre part, il serait extrêmement dangereux de supprimer ces droits sous le prétexte qu'il est devenu impossible d'en user.

C'est, évidemment, un problème ardu.

Puisque la Commission administrative ne parvient pas à trouver la solution idéale, pourquoi ne fait-elle pas appel aux syndicats afin que ceux-ci donnent leur opinion ? Les statuts ne donnant qu'aux syndicats le pouvoir de changer quoi que ce soit à la constitution de la C.G.T., c'est aux syndicats qu'il faut demander de fixer, par la voie d'un referendum, les nouvelles modalités de leur représentation.

Le rapporteur de la commission des statuts, le camarade Chevalme, a pris, à ce sujet, au Congrès de Toulouse, un engagement des plus nets :

« Une suggestion était faite — a déclaré Chevalme (1) — s'il n'y aurait pas lieu d'examiner une nouvelle forme de représentation des syndicats dans le sein des congrès confédéraux. La commission n'a pas cru et n'avait pas le pouvoir de trancher cette question. Elle a cru bon, néanmoins, de la poser devant l'attention des syndicats pour qu'ils puissent l'examiner au cours de l'exercice que nous allons vivre ET AU BESOIN LA TRANCHER AU PROCHAIN CONGRÈS.

Cette déclaration officielle de Chevalme n'oblige-t-elle pas la Commission administrative à organiser un referendum auprès des syndicats ?

\*\*\*

Pour que cette consultation donne les résultats espérés, il faudrait, d'ores et déjà, que les diverses suggestions susceptibles de s'affronter soient mises noir sur blanc. On devrait, en conséquence, demander à ceux des syndicats qui ont des idées à ce sujet de bien vouloir formuler ces idées. De la sorte, l'ensemble des syndicats pourront faire un choix judicieux entre les diverses propositions.

Dès maintenant, on doit constater qu'aucune des solutions ne peut écarter la représentation au deuxième degré. Reste à savoir ce que sera un deuxième degré, comment sera déterminée cette représentation.

(1) Page 178 du compte rendu sténographique officiel.



Pourrait-on accepter que le congrès de la C.G.T. soit précédé d'assemblées fédérales chargées d'examiner son ordre du jour et de désigner une délégation importante de chaque fédération d'industrie? Cette solution présenterait l'inconvénient de donner aux fédérations, dans la C.G.T., un pouvoir plus grand que celui qu'elles détiennent déjà. En outre, elle risquerait de maintenir le mouvement dans le seul cadre des préoccupations corporatives et d'atténuer le souci de l'effort social du syndicalisme.

Ne pourrait-on, au contraire, envisager la réunion de tous les congrès d'unions départementales dans les deux mois précédant le congrès de la C.G.T.? Les syndicats seraient saisis de l'ordre du jour du congrès trois mois avant la réunion de celui-ci. Une tribune de discussion serait aussitôt ouverte dans le *Peuple* où, après l'insertion du rapport officiel sur chacune des questions à examiner, les syndicats pourraient donner leur propre point de vue. Cette « tribune » serait ouverte en permanence jusqu'au congrès confédéral. Chaque congrès d'U. D. y pourrait puiser les éléments de sa détermination. Les syndicats seraient représentés à ces congrès selon la proportionnelle admise pour le congrès confédéral. En désignant sa délégation, chaque congrès d'U. D. serait contraint d'y faire représenter proportionnellement toutes les opinions qui se seraient fait jour dans son sein. L'ensemble des délégations départementales constituerait le congrès de la C.G.T., chaque fédération ayant été appelée, de son côté, à y déléguer son comité national ou sa commission exécutive.

En un mot, le deuxième degré serait l'union départementale. Les syndicats recevraient la garantie de la tribune de discussion et de la représentation des minorités.

✱

Tel me paraît être, en tout cas, le minimum des obligations que devrait nous dicter la démocratie syndicale. Au souci des uns et des autres de maintenir celle-ci, on pourra juger les progrès de la « colonisation » communiste de la C.G.T.

L'avenir du syndicalisme est en jeu : l'unité confédérale dépend des droits qui seront conservés aux syndicats.

M. CHAMBELLAND.

## EN PASSANT...

### Deux congrès

Ainsi que nous l'avons annoncé, deux congrès de fédérations ouvrières vont se tenir cette quinzaine à Paris.

Le congrès de la Fédération de l'Alimentation se réunira les 13, 14 et 15 septembre, dans la grande salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor.

Le congrès de la Fédération de l'Habillement aura lieu, lui, les 17, 18 et 19 septembre, salle des Fêtes du *Petit Journal*, 21, rue Gadet.

Ce seront deux excellentes occasions de juger la sincérité de nos « colonisateurs ». L'une et l'autre fédérations étant encore administrées en majorité par des ex-confédérés, assisterons-nous aux manœuvres habituelles, ayant pour seul objectif : la conquête des directions?

### Les incompatibilités

#### remises en question

En tout cas, et en dépit des assurances lénitives données par Frachon à la tribune du Comité confédéral, la « préparation » du congrès de l'Alimentation se poursuit très activement dans ce sens.

Le camarade Duchamp, secrétaire régional de l'Alimentation parisienne, a dénoncé ici même l'offensive menée contre lui par les hommes et les femmes de main du parti communiste.

Voilà, d'autre part, qu'un ordre du jour des bouchers parisiens — publié par le *Peuple*, escamoté par l'*Humanité* et par le *Populaire* — nous apprend qu'une proposition de modification aux statuts tend à admettre, pour les dirigeants fédéraux, le cumul des fonctions syndicales et politiques.

L'exception faite l'an dernier — et bien à tort selon nous — en faveur du citoyen Simonin, conseiller général de la Seine, deviendrait, désormais, la règle.

Nous verrons ce que fera le congrès.

Mais nous sommes sûrs que s'il se prononce pour le cumul des fonctions, il portera un coup droit à l'influence et aux effectifs du syndicat de l'Alimentation.

### Pourvoyeurs de prison

Si blindé que l'on soit par une quinzaine d'années de lecture quotidienne du quotidien national-ouvrier, ce n'est pas sans éprouver l'envie de vomir qu'on a pris connaissance, dans l'*Humanité* du 29 août dernier, de la correspondance d'Alger annonçant l'arrestation de Messali, ancien président de l'Etoile nord-africaine, ainsi que celle de cinq autres dirigeants du Parti du Peuple algérien.

Ladite note respire, en effet, un air « Tour pointue » des plus prononcés; l'*Humanité* applaudit à ces arrestations, elle qui, naguère...

Il y a eu, dans l'existence de l'*Humanité* pendant ces dix dernières années, l'époque où les provocateurs opéraient clandestinement, sous le couvert de l'extrême-gauchisme, l'époque des Célor, des Franck Revoyre et des Paul Jany.

Cette époque est révolue. Maintenant, à l'*Humanité*, les « bourriques » opèrent au grand jour.

### Pour quand le voyage?

Il ne faut pas croire que ce soit toujours un « filon » de recevoir, à Moscou, les délégations ouvrières françaises. Bien que soigneusement formées d'admirateurs préconçus, il arrive tout de même qu'elles embarrassent sérieusement interprètes et fonctionnaires soviétiques.

Témoin cette délégation du syndicat des T.C.R.P. qui s'avisait, l'autre mois, de demander qu'une délégation du personnel des tramways de Moscou s'en vienne à Paris pour se rendre compte des conditions de vie et de travail du personnel des autobus de la capitale.

Cette naïve demande jeta un froid. Il fut répondu aux braves communistes des T.C.R.P. qu'on en référerait aux autorités supérieures. Certains d'entre eux ont, paraît-il, commencé à comprendre...

### Staline-Napoléon

Avisant, au Kremlin, une statue de Staline semblable à celle du Pavillon des Soviets à l'Exposition, où l'on peut voir le « chef des peuples » la main dans le gilet, dans la posture célèbre du « Petit Caporal », un membre de cette même délégation des T.C.R.P. — communiste à cent pour cent — déclara tout de go à l'interprète :

— Quand vous verrez Staline, dites-lui donc qu'il a eu tort de permettre qu'on fasse une telle statue. En France, nous n'aimons pas les poses napoléoniennes.

L'interprète n'en est pas encore revenue.

Elle s'est, d'ailleurs, bien gardée de faire la commission.

## Chez nous aussi...

N'en déplaise à Jarrigion, la colonisation s'exerce dans notre Fédération des cheminots comme partout ailleurs. Il ne faut pas oublier que la Fédération unitaire était le dernier bastion de la C.G.T.U. Ses secrétaires étaient tous membres du P. C., certains du C.C., beaucoup politiques élus et appointés, et depuis mai 1935 et mai 1936 nous nous sommes enrichis de nouveaux élus, tant dans le domaine législatif que cantonal et municipal. Dans ces conditions la colonisation ne peut que se poursuivre, méthodiquement; c'est ainsi que pour la loi des 40 heures le choix de la Fédération s'est porté sur des ex-unitaires pour défendre les intérêts des cochons de payants. Pour le contrat collectif, les ex-confédérés partageront les responsabilités avec les staliniens. On s'est trop fait attraper pour les 40 heures, si ça va pas pour le contrat collectif, ce sera de la faute de ceux que l'on appelait, dans le temps, les affreux réformistes.

Parmi les ex-confédérés, il en est qui, pour conserver leur place, paraissent tout disposés à avaler n'importe quoi, et je pensais à Jarrigion et à sa déclaration au C.C.N., reproduite dans le *Peuple*. Malgré tout son désir de conciliation, il ne trouvera pas grâce devant les staliniens; petit à petit il n'y aura aux postes de commandement que les conformistes de la III<sup>e</sup> Internationale.

Le syndicalisme français est actuellement dans une impasse; il suffit pour s'en rendre compte, chez nous agents roulants, de regarder les bienfaits du décret du 18 janvier 1937, et sa violation systématique par les réseaux. Pour avoir mis nos camarades en garde le 4 février 1937 en assemblée générale de service, je me suis attiré les foudres d'un colonisateur d'un autre genre, puisqu'il est devenu lui-même « colon ». Après avoir goûté aux délices de l'Union soviétique, patrie des travailleurs, qu'on dit, ce bon camarade, qui n'a pas accompagné 100 trains en 10 ans, ne se trouvant probablement pas assez travailleur pour rester chez Staline, ce bon camarade a opté pour le climat plus chaud de l'Algérie.

A l'heure qu'il est nous attendons toujours notre contrat collectif; la semaine de 40 heures est chez nous roulants systématiquement violée, — témoin le grand nombre de dérogations, — nos frais de déplacement sont de l'ordre de 100 à 125 francs par mois, une dérision.

Quoi qu'il en soit, il faut rester au syndicat, il faut lutter pour nos meilleures conditions de travail; il aurait fallu également faire le geste nécessaire l'an dernier au moment où tous nos camarades de l'industrie privée étaient en lutte. L'heure est passée, le dynamisme d'enthousiasme du prolétariat n'y est plus; que ce soit une leçon pour tous et un avertissement pour nos colonisateurs qui pour ne rien faire contre le gouvernement de Front populaire (*sic*) n'ont pas hésité, faute de ressources suffisantes (nationalisation), à le laisser crever de faim, car depuis le départ de Blum, et même depuis la pause, quoi qu'on en dise, il n'y a plus de Front populaire. Le nouveauté d'hier en est une preuve; la nouvelle convention des chemins de fer: un cautère sur une jambe de bois.

E. PLONCARD,  
des Cheminots de Paris P.L.M.

### SYNDICALISTES!

Demandez

la « VOIX SYNDICALISTE »

au cam. PORTE, 9, rue Emile-Littré, Saint-Etienne (Loire).

## FAITS ET DOCUMENTS

### Syndicats et Partis en Espagne

Le bulletin d'informations de l'Internationale Ouvrière socialiste a publié l'analyse d'une déclaration faite par le Parti socialiste espagnol lors de son Comité national de juin dernier. Au point de vue des rapports entre Syndicats et Partis, c'est un document important: pour une fois, des politiciens parlent clairement! Voici le texte de cette analyse reproduit d'après le Bulletin de la F.S.I. du 24 août :

La déclaration sur la politique syndicale constate que l'importance croissante des syndicats a donné lieu à une déviation à laquelle le parti doit s'opposer: c'est la tendance des syndicats à se substituer aux partis politiques.

Le parti ne peut céder sa mission de l'émancipation du prolétariat et de la réalisation du socialisme aux syndicats. Surtout dans les circonstances actuelles où les syndicats ont englobé à la faveur des événements des masses d'ouvriers ci-devant hostiles et indifférents.

Les syndicats ne peuvent donner à leurs affiliés des ordres contraires à ceux des partis et encore moins du gouvernement.

Ce n'est pas que le rôle du syndicat soit secondaire. Loin de là, s'il n'y a pas de mouvement ouvrier sans moteur idéologique, il n'y a pas de parti socialiste sans base syndicale.

La résolution adoptée confirme la tradition des relations cordiales avec l'UGT et souligne avec satisfaction les accords adoptés récemment par le Comité de celle-ci. Elle charge l'exécutif de la mission d'orienter l'attitude syndicale des militants du parti et de contribuer dans la mesure du possible aux bonnes relations entre l'UGT et la CNT (anarchiste), pour la réalisation des tâches propres à chacun des deux organismes.

## Le Front populaire français et les réfugiés espagnols

Nous vivons une époque bizarre. La presse dite « ouvrière » tait systématiquement tout ce qui peut nuire aux politiciens au pouvoir. Ce n'est qu'à la faveur du hasard, d'une négligence de rédacteur que nous parvenons à découvrir quelque lueur de vérité. Cette fois-ci nous la trouvons dans un quotidien radical de langue russe *Les Dernières Nouvelles*.

*Les Dernières Nouvelles* du 29 août écrivent :  
Le gouvernement français a décidé d'évacuer en Catalogne et en Espagne non seulement les miliciens et les soldats de l'armée de Santander, mais aussi les femmes, les enfants et les vieillards. La plupart des miliciens sont malades ou blessés.

Le même journal du 30 août publie une note de Bayonne :

Au port de Bayonne arrivent jour et nuit des bateaux avec des réfugiés de Santander. Certains d'entre eux se sont sauvés sur des bateaux à voile ou sur de petites barques de pêcheurs.

Les réfugiés de Santander arrivent non seulement à Bayonne, mais aussi à Perpignan. La nuit précédente sont arrivées à Cerbère 2.800 personnes. Ces réfugiés sont gardés pour qu'ils ne tentent pas de rester en France. Ces réfugiés comptaient pourtant rester en France et sont très mécontents.



# A l'occasion de son vingtième anniversaire LA COOPERATIVE OUVRIERE D'EDITION "LIBRAIRIE DU TRAVAIL" distribue gratuitement une partie de son stock

Cher camarade,

C'est le 11 novembre prochain que ces vingt ans d'existence seront atteints. Aussi, avons-nous tenu à marquer cette circonstance par une diffusion particulièrement massive de nos éditions, au cours des semaines qui précéderont cette date.

La formule adoptée pour y parvenir est simple :

Bon d'achat de 2 fr. l'un; carnets de 10 Bons assurés d'une revalorisation atteignant *au moins* 40%, par la distribution de primes gratuites de 10, 100 et 500 fr.

Ces primes se répartissent comme suit :

Un Bon revalorisé à 10 fr. dans chaque dizaine de numéros;

Un Bon revalorisé à 100 fr. dans chaque centaine de numéros;

Un Bon revalorisé à 500 fr. dans chaque millier de numéros;

à la suite d'un tirage au sort.

De plus, chaque acheteur ou chaque placeur — car nous n'oublions pas ces derniers — de 5 carnets de 10 Bons en recevra un 6<sup>e</sup> à titre absolument gratuit.

Il ressort de ces dispositions que le possesseur d'un seul Bon d'achat peut être remboursé en livres de notre fonds pour une valeur de 2, 10, 100 ou 500 fr. Le porteur d'un carnet, lui, est assuré d'un remboursement minimum s'élevant à 28 fr., et les primes de 100 et 500 fr. peuvent également lui échoir.

D'autre part, nous avons voulu faciliter la constitution de bibliothèques collectives en favorisant les achats groupés de camarades. A cet effet, nous offrons 6 carnets pour le prix de 5, ce dont les organisations désireuses de former ou d'enrichir leur bibliothèque peuvent également pro-

fiter. Voici d'ailleurs quelques exemples des avantages que nous leur assurons :

6 carnets, valeur d'achat 100 fr. — choix au moins égal à 168 fr.

12 carnets, valeur d'achat 200 fr. — choix au moins égal à 434 fr.

120 carnets, valeur d'achat 2.000 fr. — choix au moins égal à 5.034 fr.

Quant au placeur de Bons séparés ou de carnets de 10 Bons, il obtient une prime représentant au moins 28 fr. de livres à *son choix* par 5 carnets placés, et il peut également bénéficier des primes de 100 et 500 fr. si le tirage au sort s'applique aux numéros qu'il détient.

Nous pensons avoir bien précisé le mécanisme de notre répartition, mais nous restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Ecrivez-nous donc sans délai pour vous documenter s'il y a lieu ou bien pour nous demander des carnets *en dépôt* — payables après vente — ou à compte ferme — à raison de 6 carnets pour le prix de 5 — en y joignant le montant.

Chaque fois que le placement ferme de 1.000 Bons aura été atteint, le tirage au sort de 111 primes se fera aussitôt et la répartition suivra selon le choix que les bénéficiaires auront indiqué sur notre catalogue.

Nous espérons vous lire par un prochain courrier afin de savoir dans quelle mesure votre organisation, vos camarades et vous-même pouvez participer à notre projet.

Dans cette attente, croyez, camarade, à nos sentiments bien fraternels.

Librairie du Travail.  
17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (X<sup>e</sup>)  
Chèque postal : 43-08 Paris



QUELQUES OPINIONS

sur

# FASCISME ET GRAND CAPITAL

de Daniel GUERIN

## Ce que disent les uns...

Une documentation minutieuse et vivante, des conclusions irréfutables illustrent et appuient la thèse que le Socialisme défend depuis tant d'années : le fascisme est la dictature la plus absolue et la plus violente mise au service des puissances d'argent.

D. LIÉGEOIS.  
(Jeunesse.)

D'aucuns espèrent encore qu'entre le fascisme et le socialisme, il sera possible... de maintenir... des gouvernements, amiables compositions entre les extrêmes de droite et de gauche. Ceux qui ont ce pieux espoir feront bien de lire le livre de Daniel Guérin.

Emile VANDERVELDE.  
(La Dépêche de Toulouse.)

Il faut être reconnaissant à Daniel Guérin d'avoir présenté avec de justes nuances sa critique de la politique extérieure des Etats fascistes.

(Le Barrage.)

## ... et les autres

Daniel Guérin veut à tout prix que les régimes mussolinien et hitlérien correspondent à la domination du grand capital. Rien n'est moins certain.

Marcel MORÉ.  
(Esprit.)

La conclusion à laquelle il arrive « Fascisme ou socialisme » continue de me paraître contestable.

J. B. SÉVERAC.  
(Le Populaire.)

Il semble que D. Guérin ait rayé du vocabulaire belliciste propre au fascisme tout ce qui vise directement la guerre entre nations... D. Guérin oublie beaucoup trop.

J. BRUHAT.  
(L'Humanité.)

**Un Volume: 18 frs.**

En vente à la REVOLUTION PROLETARIENNE

54, rue du Château-d'Eau, 54 — PARIS (10<sup>e</sup>)

Chèque postal : 734.99